

L'exil sans fin des Roms en Ile-de-France

« 20 minutes » 1^{er} octobre 2007

Sur une ancienne décharge, au sommet d'une butte, entre les pistes d'atterrissage pour jets privés du Bourget et l'autoroute A 1, se cache le plus grand bidonville d'Ile-de-France. Les bouches d'incendie de la route en contrebas sont le seul point d'eau du campement. Environ cinq cents personnes survivent ici, toutes de la minorité rom ayant fui la Roumanie, la Bulgarie ou la Serbie. Les maires de Gonesse et Bonneuil-en-France (Val-d'Oise), qui les considèrent comme des gens du voyage, ont demandé lundi leur évacuation par la police. « Nous ne pouvons tolérer que se développe sur nos communes un tel foyer de misère, à la fois illicite, incontrôlable et nuisible pour la santé même de ses occupants », écrivent les maires des deux communes dans leur courrier au préfet du Val-d'Oise.

Sur place, les Roms, des sédentaires qui n'ont donc rien à voir avec ce qu'on appelle les gens du voyage, s'attendent à perdre une fois de plus le peu qu'ils ont. Cet endroit réunit les expulsés des cinq bidonvilles fermés dans la région depuis un an. Les Roms vont chaque fois un peu plus loin. « Bobigny, Aubervilliers... on n'arrête pas d'être déplacés, et les enfants ne peuvent plus aller à l'école, se lamente Petreus, père de quatre garçons. Nous, on voudrait s'installer pour de bon en Seine-Saint-Denis. »

Comme la plupart des hommes du camp, il vit de la récupération de ferraille, qu'il revend à des particuliers, au prix de 9 centimes d'euro le kilo. Certains, malades, sont venus pour être soignés en urgence, mais ne savent pas où ni comment se procurer leurs médicaments. Beaucoup complètent leurs ressources par la mendicité (5 euros par jour en moyenne) et les poubelles des supermarchés. Selon le collectif d'associations Romeurope, le ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, cherche à expulser ces citoyens de l'Union européenne. Une circulaire datant de fin décembre 2006, quelques jours avant l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'UE, prévoit la possibilité de les éloigner s'ils constituent « une charge trop importante pour l'Etat français ». « Or la plupart ne demandent aucune prestation sociale », souligne Michèle Mézard, représentante du collectif. Un millier d'obligations à quitter le territoire français auraient déjà été prononcées. « Les Roumains et les Bulgares représentaient le tiers des expulsions réalisées l'an dernier, poursuit Michèle Mézard. Hortefeux en a besoin pour atteindre les quotas qu'il s'est fixés. »

Sophie Caillat

- ©2007 20 minutes